

Amiens, le 5 avril 2016

académie
Amiens

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les membres du
comité technique académique

Rectorat

**Division
des Personnels
d'Administration et
d'Encadrement**

Affaire suivie par :

Elodie LAMART
Chef de division

Téléphone :
03 22 82 38 70

Fax :
03 22 82 37 69

Mail :
elodie.lamart@ac-amiens.fr

**20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9**

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Objet : Préparation de la rentrée scolaire 2016, évolution de la carte des agences comptables

Lors du CTA du 17 mars 2016, j'ai proposé à la consultation cinq mesures portant sur l'évolution de la carte des agences comptables d'EPLÉ à effet de la rentrée scolaire 2016.

Si deux d'entre elles ont été adoptées dès le 17 mars, les trois autres (fermeture des agences comptables des lycées Robert Desnos Crépy-en-Valois, Léonard de Vinci Soissons, Européen Villers-Cotterêts) ont fait l'objet d'une deuxième consultation du CTA conformément à l'article 48 du décret 2011-184 du 15 février 2011.

Après avoir recueilli de nouveau l'avis du CTA le 25 mars 2016 et procédé à un nouvel examen de la situation de l'agence comptable du lycée de Crépy-en-Valois, je vous informe que j'ai décidé de mettre en œuvre la totalité des mesures proposées à effet de la rentrée scolaire 2016.

L'incidence de ces mesures sur les personnels administratifs affectés dans ces agences comptables fera l'objet d'un accompagnement attentif de mes services, en lien avec les Chefs des établissements concernés.



Valérie CABUIL